

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 6 février 2024, a adopté le règlement suivant :

1412-2024 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 1253-2018 RELATIF À LA DÉLÉGATION, CONTRÔLE ET SUVI BUDGÉTAIRES AFIN DE MODIFIER LES FONCTIONS AUTORISÉES

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1412-2024](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12 février 2024.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe